

Questions orales

A la mi-décembre, nous enverrons des représentants à une conférence qui se tiendra à Belgrade, pour poser certaines questions concernant les frais et aussi pour déterminer quels autres pays pourraient contribuer aux frais si un tel centre venait à être établi au Canada. Actuellement, si je me souviens bien, on estime que les frais de premier établissement seraient d'environ 50 millions de dollars et que les frais d'exploitation pendant les cinq premières années s'élèveraient à peu près au même montant. Par conséquent, il convient de procéder à une analyse des coûts et avantages. Le projet est donc à l'étude et nous sommes réellement très intéressés.

M. Gilchrist: Madame le Président, cette analyse du rapport coûts-avantages est parfaitement logique, et j'en félicite le ministre.

LA RÉGION DE TORONTO COMME SITE POSSIBLE

M. Gordon Gilchrist (Scarborough-Est): Madame le Président, le ministre sait qu'il faudrait vraisemblablement que d'autres pays contribuent annuellement 35 millions de dollars pour supporter un tel centre. Il a parlé de Montréal, et je suis certain qu'il ne l'a pas fait parce qu'il est originaire de cette région. Il sait aussi cependant que l'Université de Waterloo, qui est maintenant à l'avant-garde de l'informatique, et qui dépasse même Stanford et d'autres établissements aussi bien connus, l'Université de Guelph, qui a toujours joué un rôle de premier plan en agriculture, et le projet Allelix, qui est financé par la Commission canadienne du lait, le gouvernement de l'Ontario et la société Labatt, sont tous installés à l'ouest de Toronto et formeraient le noyau de ce que j'appellerais, sans vouloir faire de jeu de mots, une masse critique pour rendre un tel établissement viable. Je me demande s'il a songé à ce groupe d'installations et pourquoi il n'a pas encore présenté de demande, alors que d'autres pays ont déjà signifié leur intention de demander à réaliser le projet. Je ne voudrais pas que l'indifférence du gouvernement nous fasse perdre une occasion pareille.

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, comme je l'ai signalé dans ma première réponse, je sais que plusieurs régions du Canada s'intéressent à ce projet. Le député étant originaire de l'Ontario, je peux comprendre qu'il parle des intérêts de sa propre région. Il paraît que les provinces Maritimes s'intéressent aussi au projet. Bien entendu, nous devrions en tenir compte quand nous aurons obtenu les renseignements complémentaires que j'ai mentionnés.

Quant à la demande, on me dit que c'est le ministère des Affaires extérieures qui s'en occupe. Je vois que le ministre n'est pas ici aujourd'hui. Si j'ai bien compris, cependant, nous n'avons certainement pas laissé échapper l'occasion de réaliser ce projet. Nous voudrions avoir plus de renseignements, et c'est pour cela que nous enverrons une délégation à Belgrade en décembre.

• (1425)

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'UNIVERSALITÉ DES ALLOCATIONS FAMILIALES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Le gouvernement suscite actuellement une grande confusion et une vive inquiétude parmi les familles canadiennes au sujet de sa politique touchant l'universalité des programmes sociaux. Il y a dix jours, un porte-parole du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social déclarait que les allocations familiales allaient demeurer inchangées. Hier, le ministre des Finances a déclaré au contraire qu'il faudra peut-être renoncer à l'universalité des allocations familiales.

Le premier ministre profitera-t-il de cette occasion pour dire sans ambages que chaque famille canadienne conservera son droit aux allocations familiales?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je veux dire très nettement au chef du Nouveau parti démocratique que je ne songe pas à abandonner le principe de l'universalité. En 1974, quand j'étais ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, j'ai recommandé que les allocations familiales soient triplées et complètement indexées. Par conséquent, mes antécédents sont très sûrs sous ce rapport.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Le chef du NPD devrait donc savoir quelle est mon option préférée. Toutefois, de plus en plus de Canadiens veulent s'assurer que le gouvernement dépense son argent pour ceux qui en ont le plus besoin. J'ai reçu des instances en ce sens et je veux m'assurer que celles que je recevrai désormais seront fondées sur un examen éclairé de la situation, avec la connaissance des avantages et des inconvénients, et que les recommandations émanant du chef du NPD et d'autres seront accompagnées d'un débat rationnel et d'un examen minutieux des questions au lieu de donner lieu à certaines réactions viscérales.

UN DROIT UNIVERSEL—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, voilà qui clarifie certes la situation. Je ne sais pas si le ministre nous a donné ou non une garantie à toute épreuve à ce sujet. Je voudrais essayer de la lui arracher.

Le ministre est-il en train de dire à la Chambre, et ce qui est plus important, est-il en train de dire aux familles ouvrières du Canada tout entier que les allocations familiales demeureront un droit universel revenant à toutes et chacune d'entre elles?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai dit que c'était sans contredit l'option que je préférerais. En ce qui concerne les familles ouvrières, je tiens à donner l'assurance qu'elles obtiendront les paiements les plus généreux possibles que prévoit le programme des allocations familiales. C'est, en tout cas, l'objectif que je vise et celui que je défendrai.